



# COURS SPECIFIQUES

## « Moniteur Tennis Initiateur »

THEMATIQUE 1  
Cadre institutionnel et législatif

MODULE 1  
Ma formation Initiateur

Cours de référence

Version 2026

## Fiche type "ECTS" descriptive du module

### 1. Code et titre du module

**CS 111**

### Ma formation Initiateur Tennis

### 2. Résumé / présentation

Module 100% en présentiel.

Nous exposons dans ce module la place de la formation "Initiateur Tennis" dans le paysage organisationnel des formations en TWB et en FWB. Pour ce faire, nous passons en revue certains éléments clés du cahier des charges, notamment le profil de fonction, le cadre d'intervention et le public cible d'un Moniteur Tennis Initiateur, ainsi que les modalités d'évaluation et les échéances.

### 3. Concepts / Mots-clés

- Niveau de qualification	- Public cible
- Evaluation	- Profil de fonction
- Echéancier	

### 4. Savoirs - connaissances / compétences: résultats attendus au terme des apprentissages (RAA)

		Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA)				Niveau taxonomique des savoirs		Niveau taxonomique des compétences	
		1	2	3	4	1	2	3	4
Macro	Reconnaître l'organisation générale des formations en TWB et en FWB et plus particulièrement le profil de fonction du Moniteur Tennis Initiateur	v							
Micro	Reconnaître la place de la formation Initiateur Tennis dans le système complet des formations en TWB et en FWB	v							
	Identifier le profil de fonction et le champ d'action préconisé du Moniteur Tennis Initiateur	v							

### 5. Modalités et ressources d'enseignement

Modalités	Présentiel classe	Présentiel terrain	Présentiel colloque et a.	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Autre	
		v					
Ressources	Activités Moodle	PAO (PPT, Genially,...)	Cahier de ressources	Cahier de travail	Bloc notes	Portfolio	Livre, revue, article, ...
		v				v	

### 6. Type et forme et modalité d'évaluation

Module évalué	Oui	Non					
		v					
Champs (dominant)	Savoirs - Connaissances			Savoir-faire (méthodo., péda., dida., tech,...)		Savoir-faire comportemental (savoir-être)	
Type.s	Formative			Sommative		Certificative	
Forme.s	Orale			Ecrite		Pratique	
Modalité.s	Mise en situation	Etude de cas	Démonstration	Q. ouvertes	Cahier de travail	Portfolio	TFF

### 7. Charge théorique de travail

#### Apprentissage

SAVOIRS - CONNAISSANCES				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
1:00	0:00	0:00	1:00	
<b>SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...)… VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE</b>				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

#### Evaluation

SAVOIRS - CONNAISSANCES				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	
<b>SAVOIR-FAIRE (méthodologique, pédagogique, didactique, technique,...)… VERS LE SAVOIR-FAIRE FAIRE</b>				
Présentiel	Distanciel synchrone	Distanciel asynchrone	Total	
0:00	0:00	0:00	0:00	

**8. Critères d'évaluation**

Il n'y a pas d'évaluation pour ce module.

Seule la participation valide ce module de formation.

**9. Pondération**

Pondération de ce module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus
10%	10%

**10. Relations avec d'autres modules du parcours de formation**

Intitulé du module (CG)	Code	* / ** / ***	Intitulé du module (CS)	Code	* / ** / ***
Ma formation de cadre sportif	CG 111	**			

**11. Normes d'encadrement et de matériel**

LMS Moodle / Accès à la plateforme	/
Encadrement	1 formateur pour 40 candidats
Matériel	Flipchart + matériel de projection

**12. Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants**

Titre.s / Qualification.s ET/OU expériences utiles à la fonction
Etre détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique (avec expériences utiles) et/ou
Etre détenteur d'un brevet d'"Initiateur Expert pédagogique" et/ou de "Formateur certifié" délivré par l'AG Sport (Adeps) et/ou
Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la formation des cadres sportifs en TWB et en FWB

**13. Diplômes, brevets, certifications donnant droit à une dispense totale du module de plein droit**

Intitulé	Année de délivrance
Pas de dispense de plein droit	
Pour les anciens diplômes Adeps-TWB se rendre au point 7.9 de ce cahier des charges	

## Table des matières

### TABLE DES MATIERES ..... 4

QUELS SONT LES DIFFERENTS NIVEAUX DE QUALIFICATION DES FORMATIONS EN FEDERATION WALLONIE BRUXELLES ? .....	5
QUELLES SONT LES NORMES D'ENCADREMENT EN CLUB FIXEES PAR LES STATUTS DE T.W.B ? .....	6
POURQUOI S'INVESTIR DANS UNE FORMATION DE CADRE SPORTIF A VOCATION D'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE ? .....	6
QUEL EST LE PROCESSUS GLOBAL D'APPRENTISSAGE DANS LE PAYSAGE TENNISTIQUE ? .....	7
UN MONITEUR INITIATEUR TENNIS C'EST QUOI ? EN QUOI CONSISTENT SES ACTIONS ? QUEL EST SON PUBLIC ET SON CADRE D'INTERVENTION ? .....	8
QUELLE EST LA STRUCTURE MODULAIRE DE LA FORMATION MONITEUR TENNIS INITIATEUR ? .....	10
QUELLES SONT LES ETAPES DE LA FORMATION INITIATEUR ?.....	11
QUELLES SONT LES ETAPES DE LA FORMATION SPECIFIQUE TWB ? .....	11
QUELLE EST LA CHRONOLOGIE DES EVALUATIONS ? .....	14

## **QUELS SONT LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE QUALIFICATION DES FORMATIONS EN FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES ?**

---

Comme illustré dans le tableau ci-contre, les formations sont organisées en 3 niveaux distincts :



1. Moniteur Tennis Initiateur (Animer- Initier – Fidéliser à la pratique sportive)
2. Moniteur Tennis Éducateur (Former et consolider les bases de la performance)
3. Moniteur Tennis Entraîneur (Systématiser et optimaliser l'entraînement pour performer)

Tous les modules de la formation Animateur Tennis font partie intégrante de la formation Moniteur Tennis Initiateur.

La formation Moniteur Educateur est consécutive à la formation Moniteur Initiateur alors que la formation Moniteur Entraîneur ne l'est pas.

Les formations de « Maître de stage » et de « Formateur » visent à développer les compétences indispensables des participants afin que ceux-ci puissent intervenir lors des différentes actions d'encadrement pédagogique du secteur de la Formation des Cadres de TWB.

## **QUELLES SONT LES NORMES D'ENCADREMENT EN CLUB FIXÉES PAR LES STATUTS DE T.W.B ?**

---

Cat. d'âge	Débutant (Etapes 1, 2 et 3)		Bon niveau (Etapes 3 et 4)		Elite (Etapes 4 et 5)	
	Joueurs / Moniteur	Niv qual. min.	Joueurs / Moniteur	Niv qual. min.	Joueurs / Moniteur	Niv qual. min.
U7	6	Init (Niv 1)	4	Init. ou Educ. (Niv 2)		
U9	6	Init (Niv 1)	4	Educ. (Niv 2)	2	Educ. (Niv 2)
U11	4 ou 6	Init (Niv 1)	4	Educ. (Niv 2)	2	Educ. (Niv 2)
U13	4	Init (Niv 1)	4	Educ. (Niv 2)	1 ou 2	Educ. (Niv 2)
U16	4	Init (Niv 1)	2	Educ. (Niv 2)	1 ou 2	Entr. (Niv 3)
Adulte	4	Init (Niv 1)	2	Educ. (Niv 2)	1 ou 2	Entr. (Niv 3)

\*\*\* Animateur: Uniquement pour stage ou animation ponctuelle

## **POURQUOI S'INVESTIR DANS UNE FORMATION DE CADRE SPORTIF À VOCATION D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ?**

---

Ce point est aussi développé dans le module CG 1.1.1 « Ma formation de cadre sportif » des Cours Généraux ADEPS.

Un cadre sportif à vocation pédagogique qui sera désigné sous le vocable communément admis et utilisé de « moniteur sportif » touche le vaste domaine de l'accompagnement pédagogique d'un sportif ou d'un groupe de sportifs.

La fonction de moniteur sportif peut être considérée comme un métier qui requiert un ensemble de compétences (Savoirs, Savoir-faire, savoir-être) dont les bases sont apprises dans le cadre d'une formation initiale, mais qui ne s'acquièrent et ne se façonnent réellement que par l'expérience et la réflexion critique sur cette expérience.

Outre l'enrichissement personnel et humain, l'investissement dans une formation est donc nécessaire, voire indispensable pour répondre aux exigences des règles du « métier de moniteur ».

La nécessité d'un encadrement est devenue une réalité. Aujourd'hui, bon nombre de fédérations sportives en ont saisi toute l'importance et imposent un brevet ADEPS pour l'encadrement dans leurs clubs de leurs membres tout comme les centres Adeps le font pour l'animation de leurs stages sportifs. Ces brevets sont dûment homologués et reconnus à travers tout le territoire de la F.W.B. !

Un candidat moniteur sportif doit envisager sa formation avec pour objectifs de :

- découvrir et se former à la dimension pédagogique des métiers du sport ;
- s'approprier les moyens pour animer, former, entraîner, ... ;
- doter le monde sportif d'un encadrement qualifié et compétent ;
- favoriser le recrutement de sportifs ;
- obtenir sa licence de coach (condition obligatoire pour certaines disciplines sportives) ;
- accéder au subventionnement public ;
- faire valider la labellisation de son club.

## **QUEL EST LE PROCESSUS GLOBAL D'APPRENTISSAGE DANS LE PAYSAGE TENNISTIQUE ?**

---

La formation initiale représente la première grande séquence d'un ensemble qui s'étend sur toute la vie « professionnelle ». Il appartiendra à tout un chacun, moniteurs sportifs brevetés mais aussi opérateurs de formation, de prévoir régulièrement des formations continuées attrayantes, intéressantes et adaptées aux besoins.

Cette formation s'inscrit dans un processus global d'apprentissage et de consolidation des acquis que nous pouvons résumer par le tableau suivant.

Processus global d'apprentissage			Consolidation
C.G. opérés par l'Adeps	Formation spécifique dispensée par tout opérateur		Recyclages Formations continues et complémentaires
	Prérequis	Formation théorique et pratique	



# **UN MONITEUR INITIAUTEUR TENNIS C'EST QUOI ? EN QUOI CONSISTENT SES ACTIONS ? QUEL EST SON PUBLIC ET SON CADRE D'INTERVENTION ?**

---

## **PROFIL DE FONCTION :**

- Faire découvrir l'activité tennis à différents publics en privilégiant l'approche par le jeu ;
- Permettre à ces différents publics de s'amuser individuellement ou collectivement grâce à la découverte du tennis par le biais des situations de jeu adaptées et variées ;
- Animer un groupe de joueurs ;
- Continuer le développement des habiletés motrices générales ;
- Développer progressivement les habiletés motrices spécifiques au tennis ;
- Motiver à l'apprentissage de l'activité tennis ;
- Intégrer le développement des qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité tennis individuelle ou collective ;
- Fidéliser au tennis dans l'optique d'une pratique de compétition et/ou récréative poursuivie tout au long de la vie ;
- Mettre en place les bases tactico-techniques de ses joueurs pour les amener aux premières compétitions ;
- S'intégrer dans une équipe d'enseignants ou de dirigeants.

## **PUBLICS CIBLES :**

- Pratiquants « loisirs » novices et débutants de tout âge ;
- Joueurs aux étapes 1, 2 et 3 des 5 étapes de l'apprentissage ;
  1. ***Etre capable d'utiliser la raquette à droite, à gauche, au-dessus de la tête. C'est la période de l'intégration de la raquette dans le schéma corporel.***
  2. ***Etre capable d'échanger dans l'expectative que l'adversaire rate, de mettre en jeu et de remettre en jeu.***
  3. ***Etre capable de reconnaître un déséquilibre (avantage) en sa faveur et l'exploiter. Etre capable de se protéger au service et au retour de service.***
  4. Etre capable de créer un déséquilibre en sa faveur et de l'exploiter.  
Etre capable de prendre l'avantage au service et au retour de service.
  5. Etre capable d'enchaîner toutes les actions de jeu.
- Joueurs et joueuses de tennis en phase de formation de base.

## CADRES D'INTERVENTION :

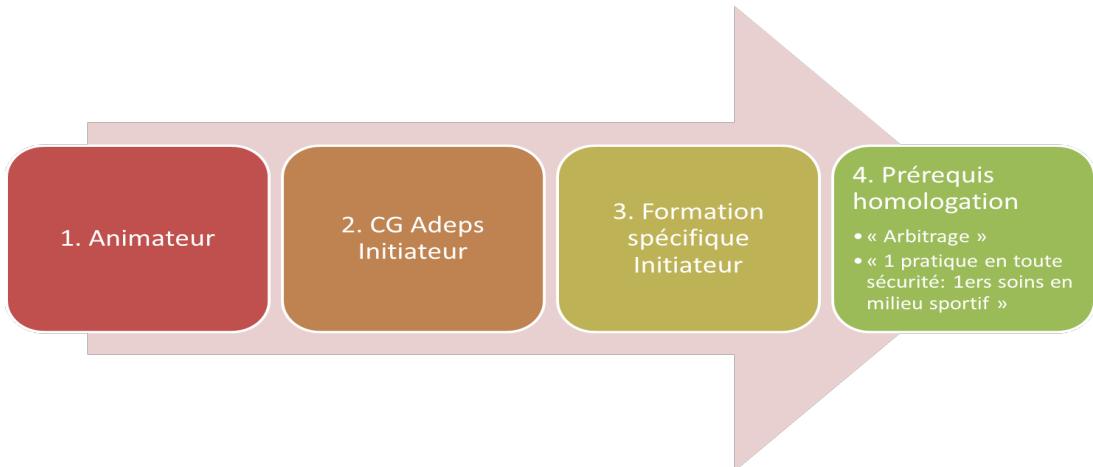
- Clubs et/ou écoles de tennis (stages ou cycle de cours)
- Programmes ADEPS d'animation et d'initiation sportive
- Programme TWB d'animation et d'initiation ;
- Programme AFFSS d'animation et d'initiation ;
- Associations sportives diverses visant la pratique sportive encadrée (Sport senior...) ;
- Commune (Activités de quartier, plaines sportives...).

# QUELLE EST LA STRUCTURE MODULAIRE DE LA FORMATION MONITEUR TENNIS INITIATEUR ?

Synoptique MSInitiateur (inclus MS Animateur) et charge de travail des cours spécifiques										Charge théorique totale	256:30						
Présentiel			Distanciel synchrone			Distanciel asynchrone											
<b>Thématique 1</b> Cadre institutionnel et législatif			<b>Thématique 2</b> Didactique et méthodologie			<b>Thématique 3</b> Acteurs déterminants de l'activité			<b>Thématique 4</b> Aspect sécuritaire et préventif								
Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	1:00 1:00 0:15	5:15 5:15 0:30	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	5:45 54:15 2:40 23:00	47:30 68:00 0:30	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	1:30 18:00 1:20 0:30	11:20 4:00 0:40	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	3:00 3:00 0:25	2:35 0:25						
Charge théo. travail	2:00 2:00	5:30 5:30	Charge théo. travail	85:40 201:40	116:00 116:00	Charge théo. travail	21:20 37:20	16:00 16:00	Charge théo. travail	6:00 9:00	3:00 3:00	Charge théo. travail	1:00 1:00				
<b>Thématique 5</b> Ethique et déontologie																	
Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.			Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async			
Charge théo. travail			7:30			Charge théo. travail			Charge théo. travail			Charge théo. travail					
<b>CS 011 *</b> <b>Le tennis et son organisation</b>			<b>CS 021</b> <b>Méthodologie de l'animation</b>			<b>CS 031</b> <b>Analyse de base des composantes du jeu</b>			<b>CS 041 *</b> <b>Règles de sécurité</b>			<b>CS 051 *</b> <b>Charte du moniteur de tennis</b>					
Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.			Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.			Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.			Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.					
Charge théo. travail			1:15 0:15			Charge théo. travail	2:45 2:00 0:30	5:15 5:15 5:15	Charge théo. travail	1:30 1:00 0:20	0:50 0:10	Charge théo. travail	1:00 1:00	0:50 0:10			
Charge théo. travail			1:30			Charge théo. travail			Charge théo. travail			Charge théo. travail					
<b>CS 111</b> <b>Ma formation Initiateur Tennis</b>			<b>CS 022</b> <b>Education motrice préparatoire</b>			<b>CS 131</b> <b>Fondamentaux techniques</b>			<b>TP</b> <b>Une pratique en toute sécurité : Les 1ers soins en milieu sportif</b>			<b>CS 132 **</b> <b>Fondamentaux tactiques</b>					
Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	1:00		Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	0:30 5:00 0:30	4:00 4:00 4:00	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	3:00 3:00 0:15	1:45 1:00 0:15	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		
Charge théo. travail			1:00			Charge théo. travail	6:00	6:00	Charge théo. travail	2:50 2:50	1:00	Charge théo. travail			Charge théo. travail		
<b>CS 112 *</b> <b>Arbitrage</b>			<b>CS 023</b> <b>Le tennis évolutif et les situations de jeu</b>			<b>CS 133 **</b> <b>Initiation au tennis handisport</b>			<b>CS 134 *</b> <b>Identification du haut potentiel - Sensibilisation</b>			<b>Modules CS1...</b> <b>Cours spécifiques Initiateur</b>					
Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.			Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	0:30 6:30 0:20	4:15 3:00 0:15	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	3:00 2:00 2:00	1:45 0:10 0:15	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		
Charge théo. travail			4:00			Charge théo. travail	7:20	7:20	Charge théo. travail	21:00 8:00	2:00	Charge théo. travail			Charge théo. travail		
<b>CS 121 **</b> <b>Méthodologie de l'initiation</b>			<b>CS 024</b> <b>Les jeux d'échauffement</b>			<b>CS 122</b> <b>Ateliers de formation pratique de l'initiation</b>			<b>CS 135</b> <b>Identification du haut potentiel - Sensibilisation</b>			<b>Modules 1.4 (Pré-requis à l'homologation)</b> <b>Module externalisé,</b> <b>Délégué à un opérateur reconnu par l'AG Sport</b>					
Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.			Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	2:45 6:30 0:20	2:45 3:00 0:15	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	2:00 2:00 2:00	1:50 0:10 0:15	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		
Charge théo. travail			1:00			Charge théo. travail	3:05	3:05	Charge théo. travail	4:00	2:00	Charge théo. travail			Charge théo. travail		
<b>CS 122</b> <b>Ateliers de formation pratique de l'initiation</b>			<b>CS 025</b> <b>Journée d'application Animateur</b>			<b>CS 123</b> <b>Stage didactique Initiateur</b>			<b>CS 136</b> <b>Identification du haut potentiel - Sensibilisation</b>			<b>Modules CSO...</b> <b>Cours spécifiques Animateur</b>					
Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.			Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	3:00	2:00	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	1:15 0:15	1:15 0:15	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		
Charge théo. travail			2:00			Charge théo. travail	3:00	2:00	Charge théo. travail	5:00 5:00	2:00	Charge théo. travail			Charge théo. travail		
<b>CS 123</b> <b>Stage didactique Initiateur</b>			<b>CS 124</b> <b>Identification du haut potentiel - Sensibilisation</b>			<b>CS 125</b> <b>Identification du haut potentiel - Sensibilisation</b>			<b>CS 137</b> <b>Identification du haut potentiel - Sensibilisation</b>			<b>Modules 1.4 (Pré-requis à l'homologation)</b> <b>Module externalisé,</b> <b>Délégué à un opérateur reconnu par l'AG Sport</b>					
Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.			Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	11:00	6:00	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	17:00 10:00	1:30	Ens/Form S. Ens/Form S.-F. Eval S. Eval S.-F.	Prés.	Dist. Sync.	Dist.Async		
Charge théo. travail			4:00			Charge théo. travail	40:00	10:00	Charge théo. travail	50:00 108:00	10:00	Charge théo. travail			Charge théo. travail		

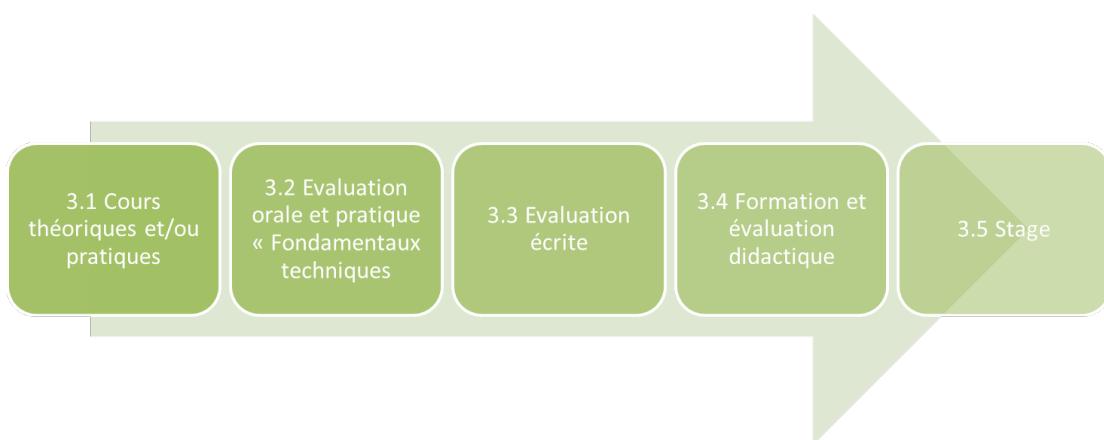
## QUELLES SONT LES ÉTAPES DE LA FORMATION INITIATEUR ?

---



## QUELLES SONT LES ÉTAPES DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE TWB ?

---



Agencement du dispositif des cours spécifiques MS initiateur

Etape 1 Bloc distanciel asynchrone E-learning - CG Adepls		Etape 2 Bloc distanciel asynchrone E-learning		Etape 3 Bloc présentiel Cours théorico-pratique		Etape 4 Bloc présentiel Evaluation pratique et orale		Etape 5 Bloc présentiel		Etape 6 Bloc présentiel Formation didactique		Etape 7 Bloc présentiel Stage					
Code	Titre du module	Vol Horaire	Code	Titre du module	Vol Horaire	Code	Titre du module	Vol. horaire	Code	Titre du module	Vol. horaire	Code	Titre du module	Vol. horaire			
CG111	Ma formation de cadre sportif	3:00:00	CS112	Arbitrage	4:00:00	CS131	Ma formation initiateur Tennis	1:00:00	CS131	Fondamentaux techniques	0:45:30	Evaluation écrite (CS112, CS121, CS131 et CS132)	3:00:00	CS121	Méthodologie de l'initiation (3/3)	3:30:00	
CG112	Statut social et fiscal du cadre sportif	3:00:00	CS121	Méthodologie de l'initiation (1/3)	2:00:00	CS131	Fondamentaux techniques	10:00:00				Ateliers de formation pratique de l'initiation	40:00:00		Evaluation stage	12:00:00	
CG113	Le paysage sportif : du pratiquant aux fédérations communautaires et communautaires et	3:00:00	CS132	Fondamentaux tactiques (1/2)	2:00:00	CS132	Fondamentaux tactiques (2/2)	3:00:00							Rapport cahier + préparations	30:00:00	
CG121	Apprentissage et contenu en fonction de l'âge	12:00:00	CS133	Initiation au Tennis Handisport	2:00:00	CS121	Méthodologie de l'initiation(2/3)	10:00:00									
CG122	Mon action avant, pendant et après "ma séance"	7:00:00	CS134	Identification du haut potentiel au tennis - Sensibilisation	1:30:00												
MSini		Le multimédia au service de l'apprentissage sportif		Approche de déterminants de gestion psychosomatique		9:00:00		CS142		Une pratique en toute sécurité: les 1ers soins en milieu sportif - (Module externalisé à réaliser n'importe quel moment dans le parcours et fournir l'attestation de réussite)		8:00:00					
CG131		Un support à l'activité physique : la "machine humaine"		9:00:00		CG132		Différences et pratiques sportives : organisation du "Handisport"		5:00:00		Recommandations de base pour une bonne pratique		CG134		3:00:00	
CG141		Une pratique en toute sécurité : la prévention		3:30:00		Règles de bonnes conduites d'un cadre sportif à vocation pédagogique		CG151		65:30:00		32:00:00		0:45:30		3:00:00	
										11:30:00		43:30:00		11:00:00		200:45:00	
256:15:00																	

A cette charge théorique de travail, il faut ajouter les moments d'étude et de préparation en autonomie de 32h30

## ETAPE 3.1 : COURS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES.

- À distance sur la plateforme de formation en ligne de TWB
- 1 session minimum par an de 24h en présentiel
  - CS 1.3.1 "Fondamentaux techniques"
  - CS 1.2.1 "Méthodologie de l'initiation"
  - CS 1.3.2 "Fondamentaux tactiques"
- Composition de la session en présentiel :

Journée 1		Journée 2		Journée 3	
Horaires	Contenu	Horaires	Contenu	Horaires	Contenu
9h-10h	Accueil - Présentation de la formation + CS111 "Ma formation Initiateur"	9-13h	CS 131 Les Fondamentaux Techniques - Partie 2	9h-13h	CS 121 Méthodologie de l'initiation - Partie 1
10h-13h	CS 132 Les Fondamentaux Tactiques				
13h-14h	Pause	13h-14h	Pause	13h-14h	Pause
14h-18h	CS 131 Les Fondamentaux Techniques - Partie 1	14h-18h	CS 131 Les Fondamentaux Techniques - Partie 3	9h-13h	CS 121 Méthodologie de l'initiation - Partie 2

## ETAPE 3.2 : EVALUATION CS 1.3.1 « FONDAMENTAUX TECHNIQUES »

Evaluation des savoirs et des savoir-faire techniques (distribution + technique personnelle)

## ETAPE 3.3 : EVALUATION ECRITE

- La veille de la formation didactique :
  - Evaluation portant sur le champ des Savoirs :
    - CS 1.2.1 « Méthodologie de l'initiation » ;
    - CS 1.3.1 « Fondamentaux techniques » ;
    - CS 1.3.2 « Fondamentaux tactiques » ;
    - CS 1.1.2 « Arbitrage » ;

## ETAPE 3.4 : FORMATION ET EVALUATION DIDACTIQUE

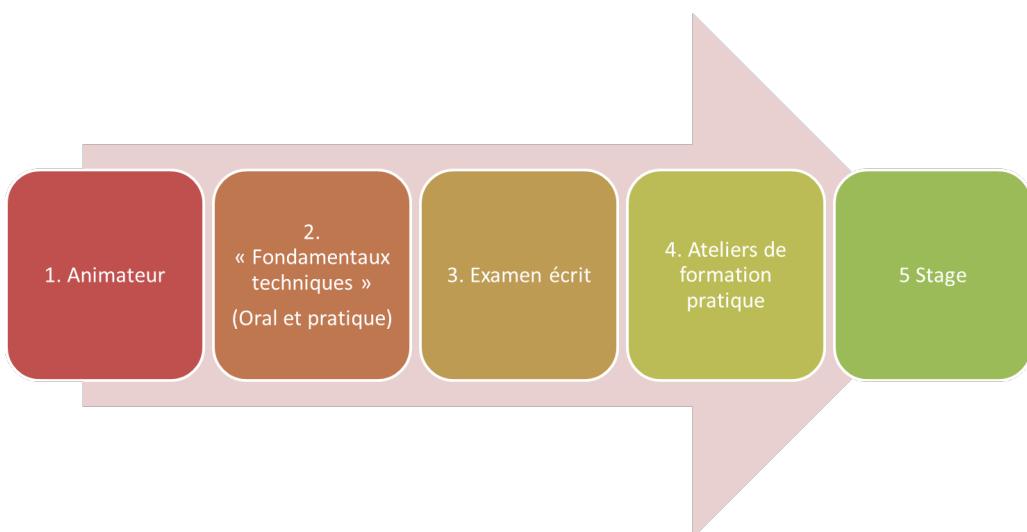
CS 1.2.2 « Ateliers de formation pratique de l'initiation » :

- 1 semaine de 40h par an (choix de la semaine en fonction du nombre d'inscrits)

## ETAPE 3.5 : STAGE DIDACTIQUE

- Soit 80h en club
- Soit 40h en club + 40h d'encadrement lors d'une seconde semaine de formation didactique
- Soit 2 x 40h lors d'une deuxième et troisième semaine de formation didactique

## QUELLE EST LA CHRONOLOGIE DES ÉVALUATIONS ?



# FORMATION ANIMATEUR

Les évaluations de la formation Animateur font partie intégrante de la formation Initiateur :

- L'évaluation écrite (A ou AM)
  - L'évaluation du Savoir-être en formation (A ou AM)
  - L'évaluation de la journée d'application (A ou AM)
  - L'évaluation du Savoir-être lors de la journée d'application (A ou AM)

SYNTHESE EVALUATIONS MSANI						
SAVOIRS-THEORIE			ECRIT			
CS 021	CS 022	CS 023	CS 024	CS 025	CS 031	
2ème séss.	1ère séss.	2ème séss.	1ère séss.	2ème séss.	1ère séss.	2ème séss.
Minimum "A" au total de l'épreuve. Si échec, représenter en seconde session	L'ensemble de l'épreuve					
E-LEARNING	DELIBERATION AVANT STAGE	JOURNEE APPLICATION	STAGE	DELIBERATION APRES STAGE	CODE	CODE
CS011, CS041, CS051		C 026			(Cf. chap 6 C. Ch.)	(Cf. chap 6 C. Ch.)
					1ère session	1ère session
					2ème sess.	2ème sess.

# FORMATION INITIATEUR

SYNTHESE EVALUATIONS MSINITIAEUR									
E-LEARNING		EVALUATION CERTIFICATIVE							
CS111, CS121, CS132, CS133, CS134		SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES ET DIDACTIQUES		SAVOIR-ETRE				SAVOIRS-THEORIE	
CS111	CS121	CS112	CS121	CS 131	CS 132	Globalisation	Seuil de réussite = "A" au total de l'épreuve si échec, représenter en seconde session l'ensemble de l'épreuve écrite	Validé ou non	TP 1ers soins
Minimum "A" au total. En cas d'échec > représenter en seconde session les parties en échec	Minimum "A" Si réussite = A. Si échec > refus	1ère session	2ème session	1ère session	2ème session	1ère session	Seuil de réussite = "A" au total de l'épreuve si échec, représenter en seconde session l'ensemble de l'épreuve écrite	Validé ou non	Stage
Validé ou non	1ère session	2ème session	1ère session	2ème session	1ère session	2ème session	Minimum "A". En cas d'échec, recommander son cahier et son rapport	Pratique	DELIBER. APRES STAGE
Nom	Pénom	1ère session	2ème session	1ère session	2ème session	1ère session	Seuil de réussite = "A" au total de l'épreuve si échec, représenter en seconde session l'ensemble de l'épreuve écrite	Validé ou non	DELIBER. AVANT STAGE
							Minimum "A". En cas d'échec, recommander son cahier et son rapport	Pratique	DELIBER. APRES STAGE
							Minimum "A". En cas d'échec, recommander son cahier et son rapport	Code (Cf. chap 6 C. Ch.)	Code (Cf. chap 6 C. Ch.)
							1ère session	1ère session	1ère session
							2ème session	2ème session	2ème session

## TEST TECHNIQUE (CS 1.3.1 « FONDAMENTAUX TECHNIQUES »)

- Pratique

- Accès à l'évaluation si présence à 100% des modules de la formation théorique et/ou pratique + validation des modules sur la plateforme en ligne de TWB
- Si le candidat n'obtient pas « A » ou « AM », il doit représenter son examen en 2<sup>ème</sup> session après le stage didactique
- En cas de nouvel échec, le candidat est refusé.

La réussite de cette évaluation avec « AM » reste acquise pendant 2 ans maximum à dater de la signification de la réussite. Passé ce délai, la formation doit être recommandée depuis le début.

- L'évaluation porte sur la distribution au panier, les échanges au fond de court, les échanges à la volée, le service

- Oral

- Cette évaluation fait partie du champ du « Savoir – Connaissance ». Celle-ci est dès lors ajoutée à l'évaluation écrite
- Si le candidat n'obtient pas « A » ou « AM » au total du champ du « Savoir-Connaissance », il doit représenter son évaluation en 2<sup>ème</sup> session (écrit)
  - Après le stage (CS1.1.3) si évaluation « EVA » obtenue en première session
  - Avant le début du stage (CS1.1.3) si évaluation « NA » obtenue en première session
- En cas de nouvel échec, le candidat est refusé.

## EVALUATION DES SEQUENCES (FORMATION DIDACTIQUE)

- Le candidat est évalué sur 8 séquences ou plus (savoir-faire didactique + savoir-être durant les séquences) et sur le savoir-être en dehors des séquences.
  - Pour réussir le champ du « savoir-faire didactique », le candidat doit obtenir l'évaluation « AM » ou « A »
    - **AM** : au moins 60% des séquences sont évaluées « AM » et maximum 20 % de « NA »
    - **A** : au moins 60% des séquences sont évaluées « A » et/ou « AM » et maximum 20% de « NA »
    - **EVA** : plus de 40% des séquences sont évaluées « EVA » et/ou « NA », avec un maximum de 20% de « NA »
    - **NA** : plus de 20% des séquences sont évaluées « NA »
  - Si le candidat obtient l'évaluation « AM », « A », « EVA », celui-ci a accès au stage didactique avec un maître de stage possédant le niveau de qualification requis.
  - Si le candidat obtient l'évaluation « NA », celui-ci est refusé (pas de seconde session organisée).

La réussite de cette évaluation avec « AM » reste acquise pendant 2 ans à dater de la signification de la réussite. Passé ce délai, la formation doit être recommandée depuis le début.

## **ÉVALUATION DU SAVOIR-ETRE EN COURS DE FORMATION (FORMATION DIDACTIQUE)**

- Si le candidat n'obtient pas « A » ou « AM », il est exclu de la formation.

## EVALUATION DU SAVOIR-ETRE PENDANT LES LEÇONS (FORMATION DACTIQUE)

- Si le candidat n'obtient pas « A » ou « AM », il est exclu de la formation.

## EVALUATION ECRITE

- Cette évaluation fait partie du champ du « Savoir – Connaissance ». Épreuve sous forme de questions ouvertes. Celle-ci est additionnée à l'évaluation orale.
- Si le candidat n'obtient pas « A » ou « AM » au total du champ du « Savoir-Connaissance », il doit représenter son évaluation en 2ème session (écrit)
  - Après le stage (CS1.1.3) si évaluation « EVA » obtenue en première session
  - Avant le début du stage (CS1.1.3) si évaluation « NA » obtenue en première session
- En cas de nouvel échec, le candidat est refusé.
- L'évaluation du champ du « Savoir-Connaissance » comprend les modules CS121, CS131, CS132 selon le détail suivants:
  - CS121 = / 100 points
  - CS131 = / 140 points (40 points + 100 points de l'épreuve orale)
  - CS132 = / 60 pointsSoit un total possible de 300 points pour l'ensemble des modules concernés par cette épreuve.  
Pour cette épreuve, la table d'équivalence "points obtenus vs niveau d'acquisition" est d'application.
  - 74 points ou moins = NA - Non acquis - Le candidat n'a pas développé les connaissances attendues. Plusieurs indicateurs et critères observables attestent de manquements.
  - De 75 à 149 points = EVA - En voie d'acquisition - Le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé les connaissances attendues. Les indicateurs et critères attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / validation.
  - De 150 à 224 points = A - Acquis - Le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de connaissance qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / validation.
  - 225 points ou plus = AM - Acquis avec maîtrise - Le candidat peut toujours démontrer les indicateurs et les critères attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

## ÉVALUATION DES LEÇONS DU STAGE :

- Le candidat est évalué sur 12 séquences
- Pour réussir le « stage didactique », le stagiaire doit obtenir l'évaluation « AM » ou « A » :
  - **AM** : au moins 60% des séquences sont évaluées « AM » et maximum 20% de « NA »
  - **A** : au moins 60% des séquences sont évaluées « A » et/ou « AM » et maximum 20% de « NA »
  - **EVA** : plus de 40% des séquences sont évaluées « EVA » et/ou « NA », avec un maximum de 20% « NA »
  - **NA** : plus de 20% des séquences sont évaluées « NA »
- Si le candidat obtient l'évaluation « EVA » en première session, celui-ci doit effectuer une seconde session lors d'une semaine de formation didactique organisée par l'opérateur l'année suivante.
- En cas de nouvel échec, le candidat est refusé.
- Si le candidat obtient l'évaluation « NA » en première session, celui-ci est refusé.

LECONS -9ANS			LECONS 10 -16 ANS GARCONS			LECONS 10 -16 ANS FILLES			LECONS ADULTES			TOTAL	Rapport de stage					Dossier de stage						
AM, A, EVA, NA			AM, A, EVA, NA			AM, A, EVA, NA			AM, A, EVA, NA				AM, A, EVA, NA					AM, A, EVA, NA						
1**	2**	3**	1**	2**	3**	1**	2**	3**	1**	2**	3**	<u>AM, A, EVA, NA</u>	Capacité à présenter l'environnement	Capacité à analyser les expériences vécues	Capacité à développer la thématique proposée	Capacité à conclure le travail	Capacité à présenter un travail écrit	/20	<u>AM, A, EVA, NA</u>	Propreté et soin	Complet	Qualité des préparations	TOTAL	<u>AM, A, EVA, NA</u>

## ÉVALUATION DU CAHIER ET DU RAPPORT DE STAGE

- L'évaluation est effectuée sur 40 points. La note obtenue débouche sur une appréciation à l'aide de la table d'équivalence suivante :
  - **AM** : 30 à 40 points sur 40
  - **A** : 20 à 29 points sur 40
  - **EVA** : 11 à 19 points sur 40
  - **NA** : 0 à 10 points sur 40
- En cas d'insatisfaction le candidat doit remettre son rapport et son cahier de stage dans un délai de soixante jours après la réception de ses résultats
- En cas de nouvelle insatisfaction, le candidat doit recommencer son stage.

# TABLEAU RECAPITULATIF DES EVALUATIONS

Synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus												
	Code et titre du module  En orange, les modules faisant partie du niveau MSAnimateur.	Formes d'évaluation							Stage	Pondération du module dans la thématique		
		Champs des Savoirs Evaluations "Théoriques"			4. Validation par la participation	Champs des SF Epreuves "Pratiques"		7. Champs des SF Comp. Epreuves "Pratiques"				
		1. Epreuves E-learning	2. Epreuve Orale	3. Epreuve Ecrite		5. Techniques Didactiques	6. Méthodologiques					
Conditions d'accès aux épreuves d'évaluation >>		Etre en ordre administrativement (inscription)	Présence aux cours	- Présence aux cours - MSAni: Accès si "A" en SE		Validation de 1 + Règles de bienséance lors de la formation et respect du taux de présence minimum		- MSAni: Accès si min. "A" à l'épreuve écrite - MSIni: Accès si min. "EVA" au CS122				
	CS 011 *	Le tennis et son organisation	✓						Pratique	30%		
	CS 111	Ma formation Initiateur Tennis			✓				Cahier et rapport	10%		
	CS 112 *	Arbitrage	✓	✓						60%		
	CS 021	Méthodologie de l'animation		✓						10%		
	CS 022	Éducation motrice préparatoire		✓						5%		
	CS 023	Le tennis évolutif et les situations de jeu		✓						5%		
	CS 024	Les jeux d'échauffement		✓						5%		
	CS 025	Journée d'application Animateur							✓	10%		
	CS 121 **	Méthodologie de l'initiation	✓	✓						10%		
	CS 122	Ateliers de formation pratique de l'initiation					✓	✓		40%		
	CS 123	Stage didactique Initiateur							✓	15%		
	CS 031	Analyse de base des composantes du jeu		✓						5%		
	CS 131	Fondamentaux techniques	✓	✓		✓				70%		
	CS 132 **	Fondamentaux tactiques	✓	✓						15%		
	CS 133 **	Initiation au tennis handisport	✓		✓					5%		
	CS 134 *	Identification du haut potentiel - Sensibilisation	✓							5%		
	CS 041 *	Règles de sécurité	✓							40%		
	TP	Une pratique en toute sécurité : Les 1ers soins en milieu sportif	✓		✓					60%		
	CS 051 *	Carte du moniteur de tennis	✓							100%		
Pondération par forme d'évaluation >>		5%	10%		5%	10%	20%	10%	35%	5%		
Exigences minimales de réussite >>		Validation de toutes les activités et exercices en ligne	- MSAni : "A" au total de l'épreuve. Si échec, représenter en seconde session l'ensemble de l'épreuve - MSIni : "A" au total de l'épreuve + A pour le CS12 isolé. Si échec, représenter en seconde session l'ensemble de l'épreuve écrite		Validation par participation	Minimum "A" au total. En cas d'échec, représenter en seconde session les parties en échec	Minimum "EVA". En cas d'échec, le candidat est refusé	Minimum "A". En cas d'échec, le candidat est refusé	Pour MSAni ET pour MSIni, Minimum "A". En cas d'échec, recommencer son stage	Minimum "A". En cas d'échec, représenter son cahier et son rapport		
Validation de toutes les évaluations selon leurs critères et seuil de réussite respectif ci-dessus												